

École de criminologie
Université de Montréal

Hiver 2025

Plan de cours

CRI 2250-C

Jeudi 8h30 à 11h30

Sophie Lussier

sophie.lussier@umontreal.ca

Disponibilités : par courriel. Avant ou après le cours

Descripteur du cours

Démarches d'information et de sensibilisation dans un milieu d'intervention. Formulation du contrat pédagogique

Objectifs du cours

Globalement, les ateliers de préparation au stage visent à fournir à l'étudiant/e des opportunités de se questionner face à lui-même, à la pratique professionnelle et à son éventuel milieu de stage. En d'autres mots, il s'agit de le préparer afin qu'il puisse tirer le maximum de son expérience de stage dans un milieu de pratique de la criminologie.

Objectifs généraux

En termes généraux, les ateliers visent à ce que l'étudiant/e :

- a) Confirme et assume le choix d'un milieu de stage;
- b) Revoit, complète ou acquiert les connaissances nécessaires à une bonne compréhension du milieu de stage (mission, cadre légal, protocoles, politiques et procédures, clientèles desservies, approches préconisées, etc.);
- c) Sur le terrain, s'informe et se sensibilise aux pratiques qui sont propres à ce milieu (évaluation initiale des personnes, planification de l'intervention, mise en œuvre de l'intervention, communications orales et écrites, déontologie, travail en équipe et en réseaux, etc.);
- d) Formule des objectifs d'apprentissage sur le plan professionnel et personnel, de façon à ce qu'ils soient facilement observables, mesurables et atteignables pendant la période de stage;
- e) Prenne conscience de ses motivations, valeurs, forces, limites, intérêts et aspirations en tant que professionnel.

Objectifs spécifiques

Plus spécifiquement, les ateliers visent à ce que l'étudiant/e :

1. Exprime les motivations qui l'amènent à privilégier un milieu de stage particulier;
2. Prenne l'initiative et la responsabilité de ses activités de stage;
3. Formule de façon spécifique ses objectifs d'apprentissage et mette en place son contrat pédagogique (c.à.d. entente tripartite visant à répondre aux besoins d'apprentissage de l'étudiant/e);
4. Prépare et complète les périodes de pré stage qui sont prévues dans le milieu;
5. Découvre le milieu de stage, son fonctionnement général et les problématiques vécues par la clientèle desservie;
6. Se familiariser avec les différentes méthodes d'évaluation et d'intervention, types de communications orales ou écrites et enjeux déontologiques propres à ce milieu;
7. Identifie les partenaires et le réseau dans lequel s'inscrit ce milieu;
8. Amorçe une réflexion sur son rôle d'intervenant(e), ainsi que sur ses forces et faiblesses en contexte professionnel;
9. Développe ses capacités et sa discipline d'auto observation par la tenue d'un journal de bord.
10. Participe activement aux échanges avec le groupe sur les différents thèmes prévus.

Approches pédagogiques

a) Visites dans le milieu

Les étudiants/es devront accomplir 5-7 visites dans leur milieu de stage pour **un total de 35 heures**. Ces visites auront pour objectif de se familiariser avec le milieu et de comprendre la pratique de ce milieu, en lien avec les thèmes explorés dans le cours. Une visite dure de 4 à 8 heures. Ces visites permettront également à l'étudiant/e de se faire connaître dans son milieu, de l'appivoiser et de préparer un contrat de stage qui soit pertinent en regard des objectifs d'apprentissage spécifiques de l'étudiant/e et des opportunités d'apprentissage proposées par le milieu.

b) Journal de bord : échanges et animation

En marge des activités et échanges en préparation de stage, les étudiants/es sont invités à tenir un journal de bord afin de noter leurs observations, leurs réflexions et leurs analyses. Ce journal servira aux synthèses requises pour chacun des thèmes abordés dans le cours.

c) Présentations :

Chaque étudiant/e devra préparer une présentation de l'avancement de sa préparation de stage.

Modalités d'évaluation des apprentissages

Outils d'évaluation

a) Participation aux échanges dans le cours **10%**

L'étudiant/e devra s'impliquer activement et apporter des contributions significatives et pertinentes aux échanges en atelier (voir tableau).

b) Travail de réflexion personnelle (5 pages), 27 février **40%**

Nous sommes notre principal outil de travail. En ce sens, il importe de bien se connaître. Ce travail vise essentiellement à permettre à l'étudiant/e de porter une réflexion personnelle sur son « savoir-être ». Cette réflexion s'articulera sur ces thèmes :

1. Milieu d'origine et valeurs familiales, fratrie;
2. Valeurs, préjugés et biais personnels & influences de son milieu d'origine sur ceux-ci;
3. Motivation à travailler avec des victimes et/ou une clientèle délinquante;
4. Degrés de sensibilité face au sort d'autrui et à la rétroaction (tant positive que constructive);
5. Acquis sur lesquels miser et les points qui restent à développer;
6. Préoccupations face à son expérience de stage;
7. Attentes face à son expérience de stage.

Le travail sera remis avant le début du cours en version papier.

Critères généraux d'évaluation :

Le propos doit être à la fois organisé (respect des rubriques, présentation bien structurée), complet et pertinent. La notation des travaux tiendra compte également de la profondeur de la réflexion personnelle, de la rigueur de l'analyse, le respect des consignes et de la **qualité du français**.

Ce travail sera à interligne et demie, marges normales, recto/verso et la pagination sera incluse (sauf pour la page titre). Comme c'est un travail personnel, il faudra l'écrire au « je ».

c) Présentation du milieu (20-25 minutes) **35%**
(15 à 20 min de présentation et 5 à 10 min de questions)

Ce deuxième travail vise à ce que l'étudiant/e comprenne mieux le milieu dans lequel il effectuera son stage. Il s'agit essentiellement d'un travail de recherche sur cet organisme. Une fois ce travail de recherche fait, il faudra le présenter à la classe.

Cette présentation devra décrire les aspects suivants de son futur milieu de stage :

1. Historique de l'organisme;
2. Mandat et mission de l'organisme;
3. La place de l'organisme dans le réseau et ses principaux partenaires;
4. Problématiques de la clientèle desservie;
5. Services offerts;
6. Approche(s) d'intervention privilégiée(s);
7. Une journée type de stage (pour stagiaire);
8. Tout autre information jugée pertinente.

Le groupe-classe sera composé d'étudiants/es qui feront leur stage dans des milieux très différents. Cette présentation devra être effectuée dans l'optique de bien faire comprendre aux autres étudiants/es les caractéristiques particulières d'un stage dans votre milieu.

La veille de votre présentation, vous devrez remettre par courriel à l'enseignante le document rassemblant les informations de votre présentation (pas de PDF). Un support PPT est fortement conseillé. La lecture d'un document ne sera pas acceptée

Critères généraux d'évaluation :

Le propos doit être à la fois organisé (respect rubriques, présentation structurée), complet et pertinent. La notation des présentations tiendra compte de la capacité de l'étudiant/e à transmettre clairement aux autres étudiants/es les caractéristiques particulières d'un stage dans son milieu, le respect des consignes et la qualité du français.

d) Contrat pédagogique

15%

Lors des dernières rencontres dans le futur milieu de stage, l'étudiant/e et le superviseur discutent et s'entendent sur les éléments du contrat pédagogique. Ils reprennent ensemble les parties du contrat qu'ils ont élaborées chacun de leur côté et remplissent le document "Contrat pédagogique de l'étudiant/e". Le document doit être dûment signé par l'étudiant/e et le superviseur. Celui-ci est remis à l'enseignante responsable de stage afin qu'il soit approuvé dans le cadre du cours préparation de stage.

Critères de correction :

- Verbes d'action (à partir de la taxonomie de Bloom) ; [taxonomie-de-bloom-revisee.pdf](https://www.cerpeducation.fr/IMG/pdf/taxonomie-de-bloom-revisee.pdf)
- Objectifs spécifiques qui laissent envisager le milieu de stage.
- Moyens en lien avec les objectifs

Outil d'évaluation	Pondération	Échéance
a) Participation aux échanges dans le cours	10%	
b) Travail de réflexion personnelle	40 %	27 février à 8h30
c) Présentation du milieu	35 %	Selon calendrier
d) Contrat pédagogique	15 %	10 avril à 8h30 ou selon entente avec l'enseignante

Critères d'évaluation de la participation (10%)

Critères	Indicateurs
Présence	Assiduité et ponctualité
Contribution	Qualité de la préparation. Qualité des interventions verbales: <ul style="list-style-type: none"> • Soulève des questions pertinentes; • Émet des opinions; • Soumet des hypothèses; • Partage des connaissances et d'expériences.
Attitude	Démontre du respect envers les autres participants. Démontre de la tolérance aux différences. Respecte la confidentialité. Manifeste une préoccupation éthique. Manifeste de l'autocritique.
Écoute	Manifeste une écoute active des autres participants.
Interaction	Questionne. Reçoit les critiques et y réagit positivement. Mets en commun les idées. Manifeste un effort pour faire avancer le travail du groupe.

Barème de notation

a) Grille de conversion des pourcentages

Grille de conversion des pourcentages			
Points	Note littérale	Valeur	Pourcentage
4,3	A+	Excellent	90
4	A		85
3,7	A-		80
3,3	B+	Très bon	77
3	B		73
2,7	B-		70
2,3	C+	Bon	65
2	C		60
1,7	C-		57
1,3	D+	Passable	54
1	D		50
0	E	Échec	-de 50

Déroulement du cours

Dates	Éléments de contenu
9 janvier	Cours 1 Présentation des objectifs de préparation de stage Présentation du plan de cours Présentation du cahier de stage Attentes face au cours Entente de collaboration
16 janvier	<u>Congé</u> ; Poursuite des démarches de placement ou visite dans les milieux
23 janvier	Cours 2 ; Retour sur le placement en stage.
30 janvier	<u>Congé</u> ; Poursuite des démarches de placement ou visite dans les milieux
6 février	<u>Congé</u> ; Poursuite des démarches de placement ou visite dans les milieux
13 février	Cours 3 ; Retour sur le placement en stage Organisation et planification des présentations Contenus à déterminer
20 février	<u>Congé</u> ; Visite dans les milieux
27 février	Cours 4 <u>Présentations orales</u> (3) <u>Remise du travail de réflexion écrite</u>
6 mars	<u>Congé</u> Semaine de relâche. Visite dans les milieux
13 mars	Cours 5 <u>Présentations orales</u> (3)
20 mars	Cours 6 <u>Présentations orales</u> (3)
27 mars	<u>Congé</u> ; Visite dans les milieux
3 avril	Cours 7 <u>Présentations orales</u> (3)
10 avril	Cours 8 Bilan. <u>Présentations orales</u> (3). <u>Remise du contrat pédagogique</u>

Renseignements utiles

Site web de l'École de criminologie : www.crim.umontreal.ca

Nous vous invitons à consulter le guide étudiant de votre programme :
<https://crim.umontreal.ca/ressources-services/ressources-et-formulaires/>

Captation visuelle ou sonore des cours

L'enregistrement de ce cours, en tout ou en partie, et par quelque moyen que ce soit, n'est permis qu'à la seule condition d'en avoir obtenu l'autorisation préalable de la part de la chargée de cours ou du chargé de cours. L'autorisation d'enregistrement n'entraîne d'aucune façon la permission de reproduction ou de diffusion sur les médias sociaux ou ailleurs des contenus captés. Ces dernières sont interdites sous toutes formes et en tout temps,

Règlement des études de premier cycle

Nous vous invitons aussi à consulter le règlement pédagogique :
<https://secretariatgeneral.umontreal.ca/documents-officiels/reglements-et-politiques/reglement-des-etudes-de-premier-cycle/#c54619>

Étudiants en situation d'handicap (ÉSH)

Le Centre étudiant de soutien à la réussite (CÉSAR), offre plusieurs services d'aide dont un service de Soutien aux Étudiants en Situation de Handicap. L'étudiant qui considère avoir besoin d'accommodements pour la préparation et la réussite de son stage est invité à contacter :

<http://www.bsesh.umontreal.ca/>

Révision de l'évaluation (article 9.5)

Au plus tard 21 jours après l'émission du relevé de notes, l'étudiant qui, après vérification d'une modalité d'évaluation a des raisons sérieuses de croire qu'une erreur a été commise à son endroit peut demander la révision de cette modalité en adressant à cette fin une demande écrite et motivée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du programme auquel il est inscrit. Si le cours relève d'une autre faculté, la demande est acheminée au doyen ou à l'autorité compétente de la faculté responsable du cours.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/3-Ressources-services/Ressources-formulaires/Protocole_et_formulaire_de_demande_de_r%C3%A9vision_de_notes_%C3%80_EN_VOYER.pdf

Retard dans la remise des travaux (article 9.7b)

Les pénalités de retard sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Toute demande pour reporter la date de remise d'un travail doit être présentée à la responsable du programme. Les travaux remis en retard sans motif valable seront pénalisés de 10 % le premier jour et de 5 % chacun des quatre jours suivants. Le délai ne peut dépasser cinq jours.

Justification d'une absence (article 9.9)

L'étudiant doit motiver, par écrit, toute absence à une évaluation ou à un cours faisant l'objet d'une évaluation continue dès qu'il est en mesure de constater qu'il ne pourra être présent à une évaluation et fournir les pièces justificatives. Dans les cas de force majeure, il doit le faire le plus rapidement possible par téléphone ou courriel et fournir les pièces justificatives dans les cinq jours ouvrés suivant l'absence.

Le doyen ou l'autorité compétente détermine si le motif est acceptable en conformité des règles, politiques et normes applicables à l'Université.

Les pièces justificatives doivent être dûment datées et signées. De plus, le certificat médical doit préciser les activités auxquelles l'état de santé interdit de participer, la date et la durée de l'absence, il doit également permettre l'identification du médecin.

À noter que l'étudiant doit remplir le formulaire et le remettre au responsable ou au TGDE de son programme :

https://safire.umontreal.ca/fileadmin/Documents/FAS/SAFIRE/Documents/Avis_absence_examen_form.pdf

Plagiat et fraude (article 9.10)

La politique sur le plagiat et la fraude sont applicables à toutes les évaluations prévues dans ce cours. Tous les étudiants sont invités à consulter le site web <http://www.integrite.umontreal.ca/> et à prendre connaissance du *Règlement disciplinaire sur le plagiat ou la fraude concernant les étudiants*. Plagier peut entraîner un échec, la suspension ou le renvoi de l'Université.

Références bibliographiques

1. Histoire du mouvement communautaire

ALINSKY, S. (1971) **Manuel de l'animateur social, une action directe non violente**; Les éditions du Seuil, collection Points *Politique*, 247pp.

DOUCET, L., FAVREAU, L. (1992). **Théorie et pratiques en organisation communautaire**; Presses de l'Université du Québec, 462p.

2. Pratique de l'action communautaire

PANET-RAYMOND, J., MAYER, R., LAMOUREUX, H. (2002). **La pratique de l'action communautaire**; Presses de l'université du Québec, 518 p.

RENÉ, J-F., DUVAL, M., FOURNIER, D., Garon, S. (2001). **Les organismes communautaires au Québec : des pratiques à la croisée des chemins. Rapport de recherche sur la réorganisation du réseau de la santé et des services sociaux et les transformations dans les pratiques des organismes communautaires**. Montréal : Centre de formation populaire (CFP) et Relais Femmes, 211p.

3. Philosophie d'intervention et action communautaire

CYRULNIK, B. (2004). **Les vilains petits canards**. Odile Jacob; poches; 234 p.

LAMOUREUX, H. (1998). **Le citoyen responsable: l'éthique de l'engagement social**; VLB Éditeur, 193p.

LAMOUREUX, J. (1994). **Le partenariat à l'épreuve**, Montréal: Éditions St-Martin, 213 p.

NINACS, W. (2008). **Empowerment et intervention: développement de la capacité d'agir et de la solidarité**. Québec. Les presses de l'Université Laval.

NINACS, W. (2002). **Types et processus d'empowerment dans les initiatives de développement économique communautaire au Québec**. École de service social. Université Laval, Québec.

4. Santé mentale

COLLIN, J. SUISSA, A. J. (2007). **Le phénomène de la médicalisation du social : enjeux et pistes d'intervention**. Nouvelles pratiques sociales. Volume 19, numéro 2; Presses de L'Université du Québec. 10 p.

RODRIGUEZ, L., et al. (2008). **Repenser la qualité des services en santé mentale dans la communauté: changer de perspectives**. Presse de l'Université du Québec.

5. Jeunesse

BOUCHARD, C. et coll. (1991). **Un Québec fou de ses enfants: rapport du groupe de travail pour les jeunes**; Gouvernement du Québec, 179 p.

LAFORTUNE, D., COUSINEAU, M-M. et al. (2010). **Pratiques innovantes auprès des jeunes en difficulté**. Paramètres, Les presses de l'Université de Montréal.

RENÉ, J-F. (1993). « **La jeunesse en mutation : d'un temps social à un espace social précaire** ». Dans *Sociologie et sociétés*, vol. XXV, p. 153-171.

6. Employabilité

BOUCHARD C., LABRIE V., et coll. (1995). **Chacun sa part: rapport du groupe de travail sur la sécurité du revenu**; Gouvernement du Québec. 1995.

GOYETTE, M., BELLOT C., PANET-RAYMOND, J. (2006). **Le projet Solidarité Jeunesse : dynamiques partenariales et insertion des jeunes en difficulté**. PUQ . 178 pp.

7. Travail de rue

CHEVAL, C. (2001). « **Des travailleurs de rue créateurs de liens sociaux** ». Dans *Problèmes sociaux – tome II – Études de cas et interventions sociales*, Dir. H. Dorvil et R. Mayer. Montréal : Presse de l'Université du Québec. p. 362-385.

FONTAINE, A., RICHARD, J. M. (1997). **Le travail de rue: de l'oral à l'écrit. Document en progression à propos d'une pratique douce dans une réalité heurtante**. Collectif d'écriture de l'ATTRueQ. Drummondville: Refuge La Piaule du Centre du Québec, 96 p.

FONTAINE, A. (2003). « **Aux marges du social, le travail de rue**. » *Revue Intervention : dossier les protections sociales*, no 119. Office professionnel des travailleurs sociaux du Québec. p. 15-23.

FONTAINE, A. (2001). **Le travail de rue face aux pressions technocratiques: les enjeux de la planification intégrée de services sociaux et de santé pour une pratique d'intervention autonome en lien avec les jeunes marginalisés**, Mémoire de maîtrise en intervention sociale, UQAM. 169 p.

WHITE, D. (1994). « **La gestion communautaire de l'exclusion** ». Dans *Lien social et politique-RIAC*.no 32, p. 37-49.

8. Itinérance

L'Itinérance en question : ROY, Shirley, HURTUBISE Roch, et coll.; Presses de l'Université du Québec; collection Problèmes sociaux et interventions sociales; Québec; 282 pages.

BELLOT, Céline et Marie-Marthe Cousineau. 1998. « **Des pratiques controversées : la rencontre entre agents de surveillance et itinérants dans le métro** ». *Nouvelles pratiques sociales*, vol.11, no. 1, p. 25-41.

RÉSEAU SOLIDARITÉ ITINÉRANCE QUÉBEC -**Pour une Politique en itinérance** : [Plateforme de revendications](#) & [Résumé](#) - septembre 2006.

9. Intervention de groupe

BERTEAU, G. (2008) **La pratique de l'intervention de groupe : perceptions, stratégies et enjeux**. Presses de l'Université du Québec.

ST-ARNAUD, Y. (2008). **Les petits groupes. Participation et animation**. 3^e éd. Montréal : Gaëtan Morin, Chenelière Éducation. ISBN :978-2-89632-018-9

STEINBERG, D.M.: "**Le travail de groupe : un modèle axé sur l'aide mutuelle. Pour aider les personnes à mieux s'entraider.**" Coordination de la traduction par J. Lindsay. Québec : Université Laval, École de service social. PUL, 290 p. (2008).

TURCOTTE, D. LYNDASAY J. (2008). **L'intervention sociale auprès des groupes.** 2^e éd. Montréal : Gaëtan Morin. Chenelière Éducation (ISBN : 978-2-89105-978-7)